Procès-verbal
Conseil d'établissement no 5 (année 2020-2021) de l'école Boucher-De La Bruère
Tenu en vidéoconférence (TEAMS)
Mercredi le 31 mars 2021

Membres présents:
Dino Spassatempo (directeur)
Mélissa Gauthier (enseignante)
Linda Tremblay (enseignante)
Katherine Leduc (enseignante)
Benoît Richer (membre-parent, président du CÉ)
Christine Villiard (membre-parent)
Catherine Laurin (membre-parent)

Membres absents :
Vadha Salaye (enseignante)
Mikaelle Trudel (membre-substitut)
Emanuelle Duchesne (membre-parent substitut)

Visite/public :
Aucun

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté. Il est 18h34.

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Christine Villiard se propose comme secrétaire.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout d'un point dans le mot de la direction, pour information : présence des membres parents pour le prochain CÉ.
Christine Villiard propose l'adoption de l'ordre du jour, secondé par Lynda Tremblay.

4. Adoption du procès-verbal du 24 février 2021

Quelques corrections sont apportées.
Mélissa Gauthier propose l'acceptation de l'adoption du procès-verbal, secondé par Catherine Laurin.

5. Mot du public

- Aucun.

6. Mot du président

- Aucun.

7. Mot de la direction

Pour information

- **COVID-19 :**
  Tous les élèves portent le masque de procédure. Il y a eu le retrait des masques gris, qui n'étaient pas conformes. Le personnel applique bien les mesures, et s'assure que tout se passe bien.
- **L'école et les arts :**
  Les présentations de pièces de théâtre sont permises par le Ministère de l'éducation. Ainsi, il y aura 2 pièces qui seront présentées, le 20 mai et le 2 juin, sur la cour d'école.
- **Tandem :**
  Des ateliers sont offerts par cet organisme communautaire, de la 1ère à la 6ème année. Entre autre, la sécurité avec les étrangers ou la sécurité lorsqu'on trouve des objets inadéquats à l'extérieur.
- **Tutorat**
  Six enseignants ont donné leur nom afin de donner des périodes de tutorat pour les élèves dans l'école. Ce sera pour dix semaines, pour les élèves du 1er et 2ème cycle. Il y a deux élèves par classe qui participeront.
- **École montréalaise**
  Une révision a été faite en lien avec l'indice de défavorisation. Un montant de 17 000$ s'est ajouté. Une partie du montant sera utilisée pour payer la part employeur en lien avec des congés de maladie. Par ailleurs, cela va aider le fond 1, le fond de roulement de l'école. Cette mesure sera en vigueur tant que l'indice de défavorisation ne sera pas revu par l'École montréalaise.
- **Présence des membres parents au prochain CÉ**
  Compte tenu de la démission d'un membre-parent au CÉ, il serait important qu'un parent-sustitut puisse être présent. Pour les deux prochains CÉ, Mme Trudel sera présente, mais le 9 juin, il n'y aura aucun parent-sustitut.
  Afin d'avoir le plus de parents possible présents aux réunions, on modifie le CÉ du 27 avril pour le 28 avril. Pour ce qui est du mois de juin, on modifie le CÉ du 9 juin au 7 juin.

Pour approbation ou adoption

- **Grille matière 2021-2022:**
  C'est le statuquo pour l'année prochaine. C'est-à-dire qu'il n'y a aucune modification aux matières offertes, ainsi qu'au nombre de minutes pour chacune des matières. Elle est proposée par Catherine Laurin et appuyée par Lynda Tremblay.

- **L'horaire de l'école 2021-2022 :**

  L'année prochaine, il n'y aura plus cinq minutes de surveillance sur la cour d'école avant le début des classes le matin ainsi qu'au retour du diner. Il semble que cette année a été concluante, et qu'il n'y a pas eu de gestion de conflit à faire à ce sujet pour les élèves. Donc, il n'y aura pas de surveillance, et les enseignants vont sortir directement sur la cour aller chercher leurs élèves au son de la cloche. Cette proposition est faite par Christine Villiard, secondée par Lynda Tremblay.

8. Mot de la représentante des enseignant(e)s

- **Émulation :**
  Il y a eu une activité d'émulation pour toute l'école la semaine dernière. Compte tenu que c'est le mois de la nutrition, c'est un smoothie qui a été offert aux élèves.
- **Journée de la terre :**
  Un ménage sera fait sur la cour d'école ainsi qu'au parc Bellerive**.**
- **Thématique de la semaine**
  À chaque vendredi, il y aura une thématique différente pour les élèves et le personnel afin de rendre l'ambiance agréable dans l'école pour se changer les idées en lien avec la COVID.
- **État des négociations**

  Une grève générale illimitée a été votée par les enseignants du CSSDM. Elle sera déclenchée si l'état des négociations n'est pas assez avancé. Si les négociations se passent bien, elle ne sera pas mise en application.

9. Mot du/de la représentant. e de l'OPP

Aucun représentant.

10. Mot du/de représentant. e de la Fondation

- **Projet cour d'école :** Le chantier de construction commencera dès la fin des classes. Il ne sera pas possible d'avoir accès à la cour pendant ce temps. La stabilisation des buttes est urgente.

11. Mot de la représentante au comité de parents – région Est

Aucune information

12. Varia

Aucune information

13. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h37.